

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)
Matricule : 4673

Société : RAM 177737

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BAHRA BE

Date de naissance : 08-02-1953

Adresse : BP 4002 Derb Sultane el Fida
des Sidna casablanca

Tél. : 06 61 21 59 36 Total des frais engagés : 150 + 230 + 450 = 830 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 21 Sept 2023

Nom et prénom du malade : BELJAFIR RKIA Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Brucite + mycose laicale

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Dezir Le : 21 Sept 2023
Signature de l'adhérent(e) : BAL 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Payerment des Actes
21 Sept 2023	Actes 1		150.000	Dr. Sanaa Mhamed Inn 1994 - Tahrir Dr. Sanaa Mhamed Medecin Generaliste DIABETOLOGUE-NUTRITIONISTE Tel: 05 22 51 46 49
02 OCT 2023	Actes 1		6	

EXÉCUTION DES ORDONNANCES

Cachet de Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE EL OUMOURA 244 Idriss El wafaa Deroua</i>	21- 9-23	230.00
<i>El wafaa</i>	2- 10-23	450.00

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

(Création, remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Médecine Générale

Diplômée de la Faculté
de Médecine et de Pharmacie
de Casablanca

Diplôme Universitaire en Diabétologie

Diplôme Universitaire de Nutrition
et Thérapeutiques Métaboliques

Suivi de Grossesse

ECHOGRAPHIE

الطب العام

خريجة كلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء

دبلوم جامعي في أمراض السكري

دبلوم جامعي في التغذية و أمراض الأيض

متابعة الحمل

الفحص بالصدر

Date: 02 OCT. 2023

Dr. Sanaa MHARZI
Médecin Généraliste
DIABETOLOGUE-NUTRITIONISTE
Tél: 05 22 51 46 49

B2L FAKIR
HARMACIE EL OMOUMA
244 lotissement el wafaa
Deroua

Fix: 05.22.53.20.54

- 1) Nom du patient :
150
- 2) Age : 16 | Série : 103 semaines
=
- 3) Poids : 53.00
- 4) Tension : 22.9
- 5) Diabète : gel buccal
A Aff x 21 j N°2
- 6) Médecine : 600
100 x 21 j pte 03
- 7) Insuline : 100
100 x 21 j pte 03
- 8) Tegumide : 100
100 x 21 j pte 03

Dr. Sanaa MHARZI



الدكتورة سناه محرزي

Médecine Générale

Diplômée de la Faculté

de Médecine et de Pharmacie
de Casablanca

Diplôme Universitaire en Diabétologie

Diplôme Universitaire de Nutrition
et Thérapeutiques Métaboliques

Suivi de Grossesse

ECHOGRAPHIE

الطب العام

خريجة كلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء

دبلوم جامعي في أمراض السكري

دبلوم جامعي في التغذية و أمراض الأيض

متابعة الحمل

الفحص بالصدى

Dr. Sanaa MHARZI
Médecin Généraliste
DIABÉTOLOGUE-NUTRITIONNISTE
Tel: 05 22 51 46 49

Date: 2.1.2023

BBL FATHER 244 lotissement el wafaa
RICA DEROUA 20.54

Fix: 05 22 53 20 54

30.00

* Progol 20 mg.

85.00

* Igéol 10 mg

* Jejun ptt 60 mg

60.00

* Clozair 10 mg

* Rp 60 mg

PHARMACIE EL BOUNOUIMA
244 lotissement el wafaa
Deroua 20.54

PHARMACIE EL BOUNOUIMA
244 lotissement el wafaa
Deroua 20.54

Chypredz

Fix: 05 22 53 20 54

18.00

Rhinofrid Ring. 1 dos x 3/5

17.30

Daliprene lebaine C: 10 mg x 2/5

17.30
69

Ketoflex Smulgel + App x 3/5

عمارة B9 الشقة رقم 2 جنان الدروة دار السعادة الدروة

Imm B9 Appt N°2 Jnane Deroua Dar Saada Deroua.

Tél.: 05 22 51 46 49 - Mail: Dr.mharzisanaa@gmail.com

PER:11/2025

RHINATHIOL 5% AD
SIROP FL 200 ML 
P.P.V: 39DH20



6 118000 061403



PPV: 30DH00
PER: 09/25
LOT: M1410

notoire : voir notice

PPV: 40DH00
PER: 07/26
LOT: M2402

17,30

A15832

85,50

